

La LPO, EDF et la DREAL Nouvelle Aquitaine s'engagent pour la biodiversité

lundi 10 octobre 2022, par [lpe](#)

Le 5 octobre 2022, la LPO, EDF et la DREAL Nouvelle Aquitaine ont renouvelé leur engagement mutuel en faveur de la préservation de 2 rapaces sur le massif pyrénéen.

La Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), représentée par Olivier Le Gall, EDF Hydro Sud-Ouest, représenté par Franck Darthou et Les services de l'État (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement - DREAL Nouvelle-Aquitaine), représentée par Fabrice Cytermann, ont renouvelé pour 4 ans, ce mercredi 5 octobre 2022, leur collaboration pour protéger deux rapaces emblématiques du massif pyrénéen, le Gypaète barbu et le Vautour percnoptère. Ces deux oiseaux emblématiques sont classés parmi les espèces d'intérêt prioritaire en Europe et font l'objet de plans nationaux d'actions visant à assurer leur conservation.

Ces deux plans nationaux sont coordonnés, pour le Ministère de la Transition écologique, par la DREAL Nouvelle-Aquitaine, qui s'appuie sur la LPO comme opérateur technique sur le terrain.

Connaître pour mieux protéger

EDF Hydro exploite dans le grand sud-ouest un ensemble d'installations hydroélectriques (126 usines, 327 prises d'eau) implanté dans un environnement diversifié riche en habitats et espèces animales et végétales d'exception. La volonté d'EDF d'être un acteur de référence dans la préservation de l'environnement nécessite une connaissance approfondie des espèces et de leurs milieux de vie. Dans ce cadre et en partenariat avec la LPO et la DREAL, des analyses globales des interactions potentielles entre les rapaces et l'activité hydroélectrique sont réalisées de manière périodique. Ces analyses permettent l'élaboration conjointe d'actions concrètes pour réduire l'incidence de l'hydroélectricité sur l'avifaune. Les opérations de maintenance hélicoptères des installations et des chantiers sont ainsi planifiées en prenant en compte les zones et les périodes de sensibilité du Gypaète barbu et du Vautour percnoptère.

La mise en œuvre de ces actions fait l'objet d'un bilan annuel qui constitue également un moment d'échanges entre les différents signataires de la convention, ainsi qu'avec les observateurs locaux qui réalisent le suivi des différentes espèces.

Sensibiliser le plus grand nombre

D'autre part, la connaissance approfondie de l'environnement et de ces espèces est partagée régulièrement avec le grand public, via les centres d'information EDF, qui accueillent plus de 100.000 visiteurs chaque année, mais aussi avec les équipes d'EDF, à travers des actions de formation et sensibilisation à tous les niveaux de l'entreprise.

Ainsi, les hydrauliciens s'attachent à prendre en compte quotidiennement les enjeux environnementaux liés à leurs activités et à agir en conséquence pour la préservation des espaces de vie naturelle.

A ce jour, l'ambition mutuelle de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, de la LPO et d'EDF se concrétise depuis 2011, par un partage de connaissances sur l'écologie des espèces et les enjeux de la production hydroélectrique. Fin 2022, 8 conventions filles, dotées d'un plan d'actions concrètes qui concerne notamment l'exploitation et la maintenance courante du site concerné. Celles-ci sont établies sur autant de territoires pyrénéens. En reconduisant leur engagement mutuel dans la durée, les trois acteurs

prévoient d'élargir leur partenariat à 11 conventions opérationnelles dès 2023.